



## CANNES - PREMIÈRE RÉUNION DE PROXIMITÉ : BILAN

Pour bien souligner qu'elle entend mener le débat public sur tous les territoires concernés par le projet du maître d'ouvrage, la CPDP a choisi Cannes pour organiser la première réunion publique "de proximité et thématique".

Une double réunion, comme les six prochaines qui auront lieu en novembre, décembre, janvier et février. Le principe est simple :

- une première partie de réunion est consacrée aux conséquences locales du projet : c'est la réunion publique de proximité,
- une seconde partie est consacrée à l'exploration d'un thème : c'est la réunion publique thématique.

Au cours de la première partie, M. Philippe MARIE, directeur du pôle environnement et infrastructure au SITP, a plaidé pour une prise en compte du bassin cannois dans le projet du maître d'ouvrage. Il a demandé que soient intégrées les difficultés prévisibles à l'horizon 2020 dans l'ouest du département et qui sont déjà sensibles aujourd'hui sur les échangeurs de la Bocca, de Mandelieu et de Mougins.

L'absence d'élus à cette réunion et le public clairsemé n'ont pas permis d'avancer beaucoup sur ce sujet, au regret de la CPDP.

La deuxième partie du débat, consacrée à la question "quel projet de territoire pour les Alpes-Maritimes" a été lancée par une intervention de Jean-Pierre CLARAC, membre de la CPDP. Sont intervenus ensuite Jean-Raymond VINCIGUERRA, conseiller général (Les Verts), Jean-Marie EBEL, de la CCI et Louis NÈGRE, vice-président du conseil général (UMP), chargé des déplacements et de l'aménagement du territoire.

C'est la directive territoriale d'aménagement (DTA) qui a été au centre des débats et sur l'interprétation de laquelle quelques échanges un peu vifs ont eu lieu. M. VINCIGUERRA a rappelé ce qui, selon lui faisait consensus au sein du Conseil général, à savoir un accord pour réserver des emprises pour un projet autoroutier s'il s'avérait nécessaire de le faire après que tout aura été mis en œuvre pour développer les transports collectifs.

La nécessité de donner priorité aux transports collectifs semble unanimes, y compris de la part du maître d'ouvrage, mais la crainte de voir le projet autoroutier prendre le pas sur les autres projets s'est manifestée plusieurs fois.

Enfin, la CPDP a demandé à Gabriel JOURDAN, docteur en géographie, de venir apporter un point de vue d'expert indépendant. Le débat qui a suivi a démontré une nouvelle fois l'étroitesse des choix qui existent en certains lieux pour faire face à des déplacements plus élevés que la moyenne nationale.



Cette réunion s'est malheureusement distinguée par une très faible participation du public. La CPDP considère que la réunion publique est le lieu symbolique de la rencontre entre les citoyens et de grands projets collectifs. Elle appelle tous les acteurs à mobiliser les citoyens pour qu'ils participent plus nombreux, notamment aux prochaines réunions\*, non seulement à un acte important de la vie démocratique mais à la construction collective des projets qui conditionnent l'avenir.

### **\*Rendez-vous à Antibes le 24 novembre**

*Salle de conférence du Palais des Congrès, de 19 h à 22 h autour du thème :*

« Quel transport de marchandises, quel trafic poids lourds en 2020 ?  
Quel rééquilibrage en faveur des transports maritime et ferroviaire ? »

### **\*Rendez-vous à Valbonne le 29 novembre**

*Cinéma du Pré-des-Arts - Espace de la Vignasse, de 19 h à 22 h autour du thème :*

« Comment nous déplacerons-nous en 2020 ? Toujours en voiture... ou autrement ? »